

Cour d'Appel de
Tribunal judiciaire

EXTRAIT DES MINUTES DU TRIBUNAL
JUDICIAIRE DE

Jugement prononcé
Chambre Correctionnelle
N° minute
N° parquet

Plaidé le 2024
Délibéré le 2/2024

JUGEMENT CORRECTIONNEL

STATUANT SUR UNE DEMANDE DE RESTITUTION DE SCELLE
PLACÉ SOUS MAIN DE JUSTICE

A l'audience publique du Tribunal Correctionnel
JANVIER DEUX MILLE VINGT-QUATRE,

composé de Monsieur [REDACTED] juge, président du tribunal correctionnel désigné
conformément aux dispositions de l'article 398 alinéa 3 du code de procédure pénale,

Assisté de Madame [REDACTED] greffier, présente lors des débats et lors du
délibéré,

en présence de [REDACTED] vice-procureur placée près de la Cour
d'Appel de [REDACTED]

a été appelée l'affaire

ENTRE :

Madame le PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE, près ce tribunal, demanderesse et
poursuivante

ET

Partie intervenante volontaire

[REDACTED]
non comparante et représentée par Maître JOSSEAUME Rémy, avocat au barreau de
PARIS,

Il convient par conséquent de faire droit à la demande de restitution du véhicule.

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, statuant en audience publique, en premier ressort et
contradictoirement à l'égard de [REDACTED]

DECLARE recevable l'intervention volontaire de [REDACTED]

ORDONNE la restitution à [REDACTED] du véhicule BMW M4
immatriculé [REDACTED] ainsi que la clé et la carte grise du véhicule (scellés
C1, C2 et C3) ;

et le présent jugement ayant été signé par le président et le greffier.

LE GREFFIER

LE PRESIDENT

Copie certifiée conforme
à l'original